



Mission d'appui Petites Villes de demain
Définition et fonctionnement d'un tiers-lieu culturel
Halte Saint-Eloi – Le Trait (Seine-Maritime)



Mission d'appui : définition et fonctionnement d'un tiers-lieu culturel – Le Trait (76)

La problématique

- Située dans la périphérie de Rouen, la commune du Trait en Seine-Maritime fait face à une baisse démographique couplée à un vieillissement de sa population. Elle cherche à maintenir sa centralité et son offre commerciale diversifiée. Également, elle dispose d'équipements tels qu'une salle de spectacle, une bibliothèque, un centre social, un collège, et deux groupes scolaires. La commune du Trait est aussi lauréate du programme Petites Villes de Demain
- La **commune prévoit plusieurs projets pour renforcer son attractivité** : une voie verte, le développement de logements intermédiaires, un parc « fraîcheur », et la transformation d'un ancien groupe scolaire. Elle souhaite également impliquer les habitants dans ces projets, notamment dans le développement d'un atelier de réparation de vélo.
- La commune a donc sollicité l'appui de la Banque des **territoires la réhabilitation d'une ancienne chapelle en tiers-lieu culturel appelé « Halte Saint-Eloi »**. Ce projet vise à valoriser le patrimoine en proposant une offre culturelle diversifiée avec une salle d'exposition et un auditorium. La population a déjà choisi ce nom, faisant référence à l'ancienne halte de la voie ferrée.
- En complément des équipements culturels existants, **la ville souhaite que la Halte Saint-Eloi interagisse et complète l'offre culturelle globale de la ville**, devenant ainsi un outil participatif attaché à une offre culturelle plus étendue.

Date	2023
Client s	<ul style="list-style-type: none">▪ Banque des Territoires▪ Le Trait

Notre action

- **Temps 1** : cadrage et lancement de la mission
- **Temps 2** :
 - Analyse de l'offre existante (équipements du territoire, publics, contraintes, animations...);
 - Identification et modalités de fonctionnement d'offres culturelles potentielles (synergies avec le territoire);
 - Benchmark de projets de tiers-lieux culturels;
- **Temps 3** :
 - Elaboration et approfondissement des orientations (cohérence et synergie avec l'existant);
 - Modalités de fonctionnement de l'offre du tiers-lieu (moyens financiers, matériels, humains, intégration du public, portage...);
 - Recommandations
- **Restitution du rapport final et fiches-actions**

